

Projet d'architecture 3.4 : COMMUN.E

Titulaire

Sylvie BURGEON (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

PROJ-P3304

Crédits ECTS

20 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Flagey

Contenu du cours

Commun.e s'intéresse aux pratiques du projet ainsi qu'aux lieux et milieux dans lequel celui-ci est censé s'inscrire. L'enjeu de commun.e est d'ancrer la pratique conceptuelle du cours de projet dans les réalités territoriales.

Commun.e propose aux étudiants d'être les principaux acteurs critiques de la pratique architecturale et de la planification urbaine. L'atelier les invite à repousser les barrières idéologiques, administratives et culturelles qui circonscrivent nos pratiques actuelles, afin de s'interroger sur l'avenir de nos villes et de notre société. Commun.e s'allie à une série d'experts externes, il essaie d'offrir une image caléidoscopique de la réalité urbaine et de relier des points de vue contradictoires et des récits urbains fragmentaires en un discours cohérent.

L'atelier travaille toujours sur des questions ouvertes. Il n'a pas la prétention d'enseigner une vérité architecturale ou une méthode, il se propose d'explorer les réalités urbanistiques contemporaines et s'efforce de les décrire et de les améliorer à travers des propositions spatiales concrètes. Son objectif est de se focaliser sur l'évolution des tissus urbains délaissés, nécessitant urgemment la mise en place de mesures de reconstruction, transformation ou reconversion fonctionnelle. L'atelier propose d'analyser une série de cas, de lieux, de mesures et de stratégies urbanistiques afin d'offrir aux étudiants la possibilité de se familiariser avec les outils urbains, de s'impliquer activement dans les débats de l'architecture contemporaine et de se préparer à proposer des solutions spatiales innovantes et évolutives. Commun.e part du principe pédagogique que la recherche universitaire contemporaine doit se focaliser principalement sur la formulation de questions urbanistiques pertinentes, honnêtes, simples et réalistes, capables d'attirer l'attention des architectes et autres acteurs sociaux sur des mécanismes sociétaux défailants. L'atelier cherche avant tout de regarder, de formuler des hypothèses d'analyse cohérentes et de proposer des réponses spatiales partielles et subjectives, mais toujours innovantes, flexibles, évolutives et durables. Il décide de travailler sur des questions vastes et multiples afin d'innover et de repenser les hiérarchies habituelles d'analyse. En

agissant à la limite entre architecture et urbanisme, Commun.e manipule les outils d'exploration spatiale et ne se limite pas à une thématique précise, s'occupe de spatialité au sens large, des espaces privés et publics en même temps, de l'habitat urbain et des équipements, de la densité et de l'étalement péri-urbain. Le projet y est conçu en tant que processus intellectuel, il n'est pas valorisé comme un simple résultat architectural, il doit permettre de questionner la pratique de l'architecture, les besoins, l'urgence, tout en formulant des réponses spatiales.

Pour Commun.e, l'architecture est autant une question de matière que de relations. Ce n'est pas un objet, c'est un assemblage qui mobilise un ensemble de ressources : matériaux, cartes, institutions, concepts, spatialités, lumières, savoirs faire, dialogues etc.

Le terme de « Commun » articule trois dimensions :

*1. Une programmation solidaire dans et pour la ville
2. Une multitude d'espaces à travailler, caractérisés par le sociologue Jean Rémy comme stratégiques pour inviter à la relation et au partage dans la ville : Les espaces publics, flexibles et appropriables . Les seuils, troublant les contours qui séparent le public et le privé. Les espaces secondaires, hétérotopies qui rendent possible l'interaction sociale en mettant entre parenthèses le quotidien
3. Une dynamique d'atelier partagée
L'atelier n'est pas dirigé par les enseignants, il met à disposition des étudiants leur expérience afin d'accélérer les recherches effectuées et de mieux les canaliser si nécessaire. Il est conçu comme une communauté intellectuelle, un espace de partage, de dialogue et de débat. L'atelier est néanmoins une entité pédagogique coagulée et structurée qui a l'ambition de concrétiser ses recherches, de formaliser et transmettre les résultats de ses travaux sous une forme lisible et d'apporter sa contribution à l'édifice de la pédagogie spatiale contemporaine. Dans ce sens l'atelier demande rigueur, camaraderie, assiduité et clarté dans les convictions individuelles et collectives. L'atelier ne cherche pas la « vérité » mais la précision et la rigueur qui doivent définir tout acte et propos universitaire.*

Commun.e résume son ambition pédagogique en citant Marguerite Yourcenar :

« Je me suis gardé de faire de la vérité une idole, préférant lui laisser son nom plus humble d'exactitude. » Marguerite Yourcenar : L'œuvre au noir, p.160, Paris, Gallimard, 1968

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Apprendre à comprendre une question et à en déployer le potentiel (lire>interpréter>proposer),

Apprendre à construire un récit, à le documenter, à le communiquer,

*- Apprendre à élaborer des concepts, à les instruire, à les communiquer,
- Apprendre à construire des stratégies d'élaboration du projet et à les formuler,*

- Apprendre à instruire une cohérence entre les différentes échelles de préoccupation et de concrétisation du projet,

- Apprendre à développer un langage formel, une écriture graphique, un univers disciplinaire personnel,

- Apprendre à trouver un équilibre concerté entre des aspirations individuelles légitimes et leur inscription au cœur d'une réflexion commune attendue,

- Apprendre à dimensionner, organiser et mettre en espace des usages intérieurs, extérieurs,...

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

PROJ-P2300 | Projet d'architecture 2 | 20 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

PROJ-P4301 | Projet d'architecture 4.1: ACTArt Corps Transdiscipline | 20 crédits, PROJ-P4302 | Projet d'architecture 4.2 : CIELConception, Innovation, Enseignement du | 20 crédits, PROJ-P4303 | Projet d'architecture 4.3 : COCONConception et coconstruction en architecture | 20 crédits, PROJ-P4304 | Projet d'architecture 4.4 : COMMUN.E | 20 crédits, PROJ-P4305 | Projet d'architecture 4.5 : CUMAClub d'Utilisation du Matériel architectural | 20 crédits, PROJ-P4306 | Projet d'architecture 4.6 : MANOVoyage en théorie | 20 crédits, PROJ-P4307 | Projet d'architecture 4.7 : MMLMicroMegasLab | 20 crédits, PROJ-P4308 | Projet d'architecture 4.8 : PCPratiques critiques | 20 crédits, PROJ-P4309 | Projet d'architecture 4.9 : Terrains | 20 crédits, PROJ-P4310 | Projet d'architecture 4.10 : TRAMETerritoire réaffectation Architecture Mémoire Matérialité Empat | 20 crédits et PROJ-P4312 | 4.12 : HUB – Hypothèses Urbaines Bruxelloises | 20 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'atelier se développe sur une année complète, avec un seul sujet, décliné et quatre temps distincts.

Le premier temps : Habiter : projet d'architecture située

Le deuxième temps : Contempler : analyses urbaines

Le troisième temps : Rencontrer : voyage et conférences

Le quatrième temps : Concevoir : projet urbain sur un site d'intérêt métropolitainL'atelier est le lieu du partage et du travail. Une présence régulière à l'atelier est indispensable.

Un accent sur des dynamiques de groupe diversifiées

Le déroulement segmenté du projet permet d'explorer différentes configurations du travail de groupe, allant du travail à deux ou trois étudiant.e. aux moments de croisement et de débats collectifs à l'échelle de tout l'atelier.

Des épreuves articulant projet et mise en réflexion du projet

L'atelier ne croit pas au génie créateur et exige une démarche argumentative d'objectivation, de problématisation construisant un registre de légitimation opposable. Cela se traduit par des exercices de lectures d'articles et leur discussion en atelier, ainsi que par l'attente explicite d'un développement argumentatif étayé lors des présentations et jurys.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Une liste de références bibliographiques (non-exhaustive) est attachée à la note explicative de la Philosophie de l'Atelier. Une bibliographie plus spécifique, liée à la thématique de l'année, est fournie aux étudiant.e.s en début d'année.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Flagey

Méthode(s) d'évaluation

Présentation orale, Travail personnel et Rapport écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Deux méthodes d'évaluation sont pratiquées. A chacune d'elle correspondent des critères d'évaluation.

° Une évaluation continue concerne l'implication de l'étudiant au sein de l'atelier, tant dans sa pratique individuelle que dans sa participation à des intelligences et énergies collectives. L'évaluation continue est établie par les enseignants qui encadrent l'atelier. **Les critères sont les suivants:** # 1. Activités en atelier- Fréquence des présentations, consistance et complétude des documents proposés,- Capacité à faire évoluer le projet en autonomie,

- Participation active aux séances collectives.

2. Qualité des documents présentés- Respect des conventions,- Expressivité et rendus,- Clarté dans les différents domaines.# 3. Prise de position par rapport à l'énoncé- Compréhension et interprétation de la question posée,- Capacité à émettre des intuitions et à construire des hypothèses,- Capacité à construire des stratégies d'élaboration de projet,- Références# 4. Evolution de la composition spatiale et formelle, de l'incarnation du projet- Qualité des espaces intérieurs et extérieurs,- Qualité volumétrique du projet, en contexte,- Atmosphères, lumières, vues- Expression du projet dans son environnement urbain,- Matérialités et logiques constructives,- Références° **Des évaluations ponctuelles**, à échéances planifiées, concernent des remises intermédiaires ou finales. Les enjeux, objectifs et résultats attendus seront repris explicitement dans les énoncés préalables et constituent à ce titre les critères d'évaluation. Les évaluations ponctuelles se font dans le cadre de jurys, composés d'enseignants de l'atelier, d'enseignants extérieur et/ou de personnalités invitées.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La pondération de la note de l'UE se base sur des évaluations certificatives, selon la pondération suivante :-Evaluation certificative du Q1 : 25%- Evaluation certificative du Q2 : 75 %

Travail durant le Q2 en atelier : 20%

Evaluation continue : 10%

SIP : 5 %

Jury final : 40%

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français et Afar

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté
d'Architecture La Cambre Horta

BA-ARCH | **Bachelier en architecture** | bloc 3

